

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

16-09-2019

PROCÈS-VERBAL, de la séance ajournée des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce seize (16) septembre de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-sept heures trente (17h30) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque, Michel Beaudette,
Denise Morin, Christian Mongrain Thériault, Rémi Kelley.

Était absente la conseillère Josée Leclerc.

Était présente également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale.

135-2019

OUVERTURE DE L'AJOURNEMENT

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,

QUE les points suivants soient traités :

1. Contrat de déneigement et entretien d'hiver du réseau routier rural de la municipalité de Dupuy, 2019-2020 ;
2. Contrat de déneigement et entretien d'hiver du réseau routier urbain de la municipalité de Dupuy, 2019-2020 ;
3. Fête de l'Halloween ;
4. Période de question ;
5. Levée de la séance.

Proposition adoptée.

136-2019

APPROBATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER RURAL DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dupuy a reçu deux soumissions sur les quatre invitations transmises, suite à l'appel d'offres 2012019-09-10-01 ouverte le 16 septembre 2019, à 14h00;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale recommande au conseil l'approbation de l'offre la plus basse soumise par l'entrepreneur MultiServices Robitaille inc.;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal accepte la soumission de l'entrepreneur MultiServices Robitaille inc. pour le contrat de déneigement et d'entretien d'hiver du réseau routier rural de la municipalité de Dupuy 2019-2020 selon les items suivants :

- ✓ Les routes (chemins de rang), 35.44 km, pour le prix forfaitaire de 81,512\$ plus les taxes (soit 2,300\$ du km);
- ✓ Les passages additionnels du peigne, niveleuse pour le prix de 105.00\$/hre; la sableuse pour le prix de 92.50\$/hre et le mélange de sel/sable pour le prix de 18.00\$/tonne.

Proposition adoptée.

APPROBATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dupuy a reçu une seule soumission suite à l'appel d'offres 2019-09-10-02 ouverte le 16 septembre 2019, à 14h15;

POUR CE MOTIF

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal accepte la soumission de l'entrepreneur MultiServices Robitaille inc. pour le contrat de déneigement et d'entretien d'hiver du réseau routier urbain de la municipalité de Dupuy 2019-2020 selon les items suivants :

- ✓ Les rues, avenues, ruelle et emprises, 7 km, pour le prix forfaitaire de 15,400\$ plus les taxes (soit 2,200\$ du km);
- ✓ Les passages additionnels du peigne, niveleuse pour le prix de 105.00\$/hre; la sableuse pour le prix de 92.50\$/hre et le mélange de sel/ sable pour le prix de 18.00\$/tonne.

Proposition adoptée.

DOSSIERS SPÉCIAUX

HORAIRE FÊTE HALLOWEEN

CONSIDÉRANT QUE la fête d'Halloween est très populaire chez les jeunes à Dupuy;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désire que soit célébré l'Halloween en même temps que les villes environnantes;

CONSIDÉRANT QUE la ville « grand centre » du secteur, soit La Sarre soulignera la fête de l'Halloween le samedi 26 octobre prochain;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la fête de l'Halloween soit célébrée le samedi 26 octobre 2019 et que le porte-à-porte s'effectue entre 15h00 et 19h00, sur le territoire de la municipalité de Dupuy.

Proposition adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Jules Ayotte :

- ❖ M. Ayotte présent, demande si sa demande d'achat de terrain transmise au courant de l'été a été traité. **Réponse :** La directrice générale indique qu'un courriel avait été transmis à M. Ayotte que le traitement du dossier aurait lieu en septembre puisque des validations auprès du responsable à l'émission des permis sont nécessaires dans le dossier.
- ❖ Il dépose une demande afin d'acquérir également les terrains représentant la ruelle entre son immeuble et celui qu'il désire acquérir. Il précise qu'un droit de passe serait donné à la municipalité pour les réseaux municipaux. **Réponse :** La directrice générale accepte la 2^e demande et confirme que cette demande sera traitée en même temps que la première puisque l'analyse portera sur les mêmes points de validation.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 18h05

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Pascale Lavigne

Maire
Rémi Jean

Directrice Générale
Pascale Lavigne
